

La vaisselle en verre de la nécropole nord d'Amiens : la fouille de la Citadelle

Aurore LOUIS¹, Josabeth MILLEREUX-LE BECHENEC²

mots-clés : nécropole III^e-IV^e siècles, Amiens,

Lors de la transformation de la Citadelle d'Amiens en Université, une importante campagne de fouille archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, a été conduite entre octobre 2011 et mai 2013 par le service archéologique d'Amiens Métropole (Millereux à paraître). Ces recherches ont mis en évidence la présence d'un vaste quartier urbanisé daté du I^{er} s. apr. J.-C., remplacé dans le dernier tiers du III^e s. apr. J.-C. par une importante nécropole. Son existence, connue depuis le milieu du XIX^e siècle, avait été confirmée en 2000 par la réalisation du diagnostic de D. Gemehl (Gemehl 2000) et, plus tôt, par les observations de F. Vasselie en 1962, lors de la création du boulevard Charles de Gaulle.

sur plus de 160 m le long de la voie menant à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) – la voie d'Agrippa. Elle est installée sur un coteau de craie, sur la rive droite de la Somme et domine, de ce fait, la ville antique de *Samarobriva*. La fouille a livré 166 sépultures sur un espace de 2800 m² situé à mi-coteau. Toutefois, le nombre de tombes est minoré par l'importance des substructions modernes avec, en particulier, la prison de la citadelle.

Sur les dix dernières années, la multiplication des recherches archéologiques sur le territoire amiénois a permis la mise au jour de plusieurs nécropoles du Bas Empire (fig. 1), principalement au sud-est de la ville antique, le long de l'axe menant à Noyon. Les sites de l'îlot de la Boucherie et surtout celui de la Caserne Dejean (Binet 2015, à paraître) sont intéressants à plus d'un titre pour leurs pratiques funéraires proches de celles de la Citadelle, notamment pour les nombreux dépôts de verreries (Binet 2015, à paraître).

La nécropole de la Citadelle comprend un mobilier funéraire important de par sa quantité, sa variété (céramique, offrandes animales, et quelques éléments de parure) et son exceptionnel niveau de conservation. Les contenants sont variés (sarcophage en plomb, cercueil et doubles contenants) (fig. 2). La bonne représentation des enfants permet de préciser les pratiques funéraires autour de cette catégorie de population encore mal connue.

La verrerie est remarquable par la variété des formes et par la quantité d'objets (113 vases) ; elle constitue le plus grand ensemble de verreries découvert en archéologie préventive dans le Nord de la Gaule et permet une réflexion sur un échantillon significatif.

Les datations réalisées à partir des céramiques, de la parure et de la verrerie concordent pour l'établissement de deux phases : une première entre 270-320, une seconde entre 320 et la fin du IV^e siècle (fig. 3).

2. La vaisselle en verre

Les 113 récipients en verre de la nécropole ont été mis au jour dans 54 tombes. Les résultats de

Notes

- 1 Inrap Grand Est.
- 2 Service Archéologie Préventive Amiens Métropole.
- 3 Direction de la fouille : J. Millereux-Lebechenec.

1. Une fenêtre sur une grande nécropole

Cette très grande nécropole s'étend probablement

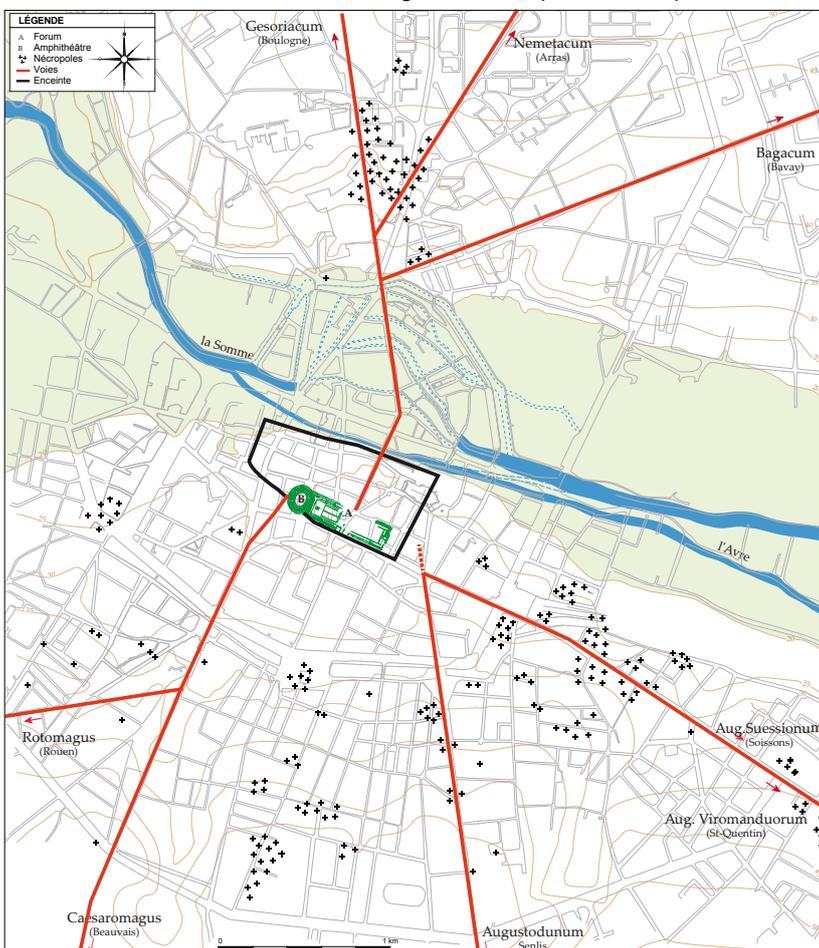


Fig. 1 Situation de la fouille sur le plan d'Amiens au Bas-Empire et au regard des autres nécropoles, d'après fond de plan issu de «La marque de Rome 2005» (© V. Grisotto, Service Archéologie Préventive Amiens Métropole)

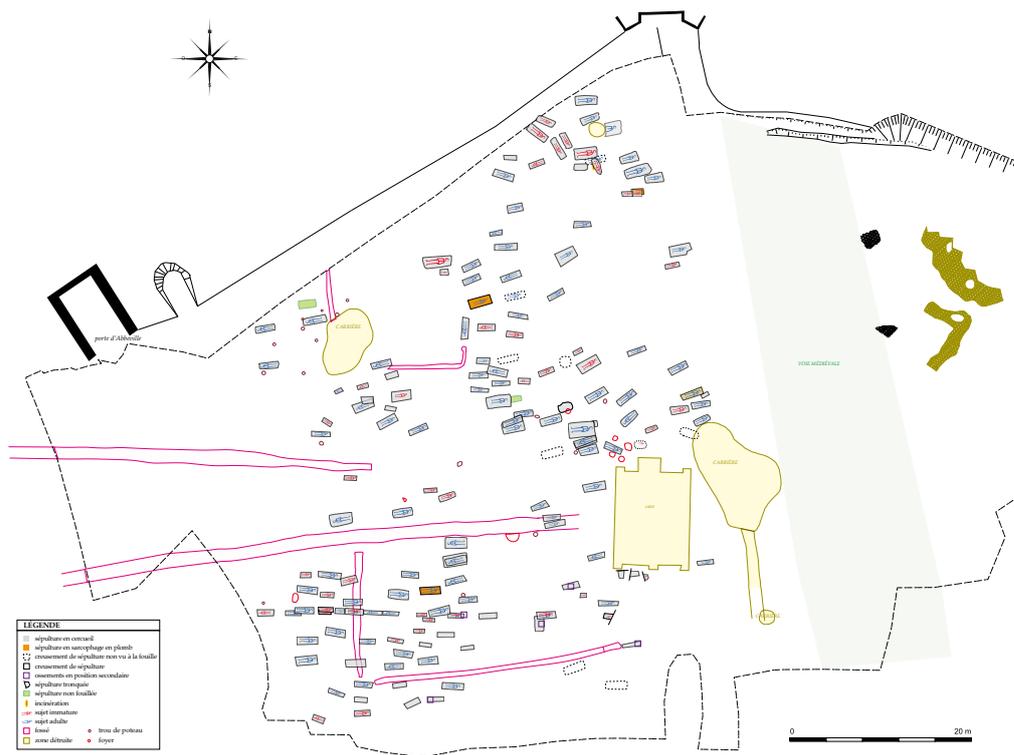


Fig. 2 Plan de la nécropole
 (© V. Grisotto, Service
 Archéologie Préventive
 Amiens Métropole)

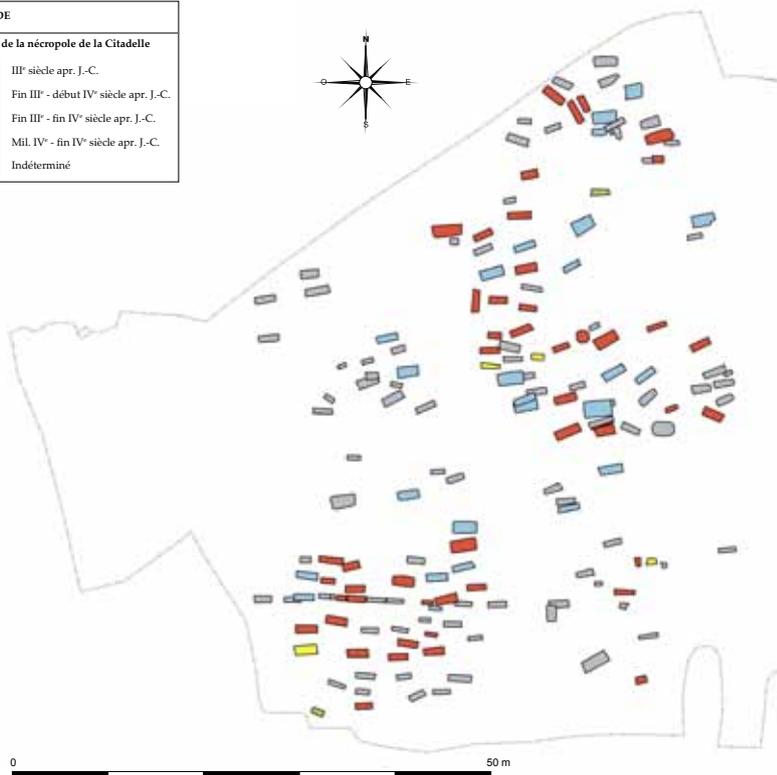
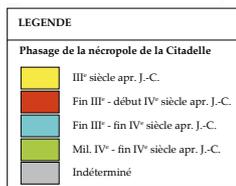


Fig. 3 Localisation des
 sépultures par période
 chronologique
 (© B. Pandolfi, H. Gautier,
 Service Archéologie Pré-
 ventive Amiens Métropole)

cette étude sont obtenus à partir des données quantitatives basées sur le tri et le comptage des objets par grandes catégories techniques et fonctionnelles. Nous avons choisi de prioriser les résultats quantitatifs et proportionnels indiquant l'évolution chronologique des techniques, des formes, et des types plutôt que la typologie qui ne comprend aucune forme inédite.

- Les catégories techniques

Les 34 verres de la phase 1 appartiennent à trois catégories techniques, représentant chacune environ un tiers du corpus : la vaisselle soufflée incolore (13 individus), la vaisselle soufflée-moulée naturelle (11 individus) et la vaisselle soufflée naturelle (10 individus). Les verres de chaque catégorie sont déclinés en différentes teintes. Au sein des verres incolores, les pâtes incolores verdâtres prédominent face aux pâtes incolores dépourvues de reflet. Au sein des verres dits « naturels », cinq groupes de teintes sont distingués, parmi lesquels les verres à dominante bleu, notamment le bleuté (9 individus) et le bleu-vert (4 individus) sont privilégiés face aux verres à dominante verte, le vert clair (6 individus), le vert jaune (2 individus) et le vert d'eau (1 individu) (fig. 4).

À la phase 2, les catégories techniques restent les mêmes dans des proportions sensiblement similaires, à l'exception d'une légère diminution des récipients soufflés naturels et l'apparition des verres soufflés-moulés incolores : la vaisselle soufflée incolore (30 individus), la vaisselle soufflée naturelle (26 individus), la vaisselle soufflée-moulée naturelle (18 individus), vaisselle soufflée-moulée incolore (3 individus). En revanche, la répartition des groupes de teintes est modifiée ; les verres à dominante verte deviennent majoritaires et ne comprennent plus que deux teintes, le vert clair (13 individus) et le vert d'eau (7 individus) tandis que ceux à dominante bleu régressent avec deux teintes, le bleuté (6 individus) et le bleu-vert (2 individus) (fig. 5).

- Les catégories fonctionnelles

Au sein du lot, trois catégories fonctionnelles sont mises en évidence - les récipients de table, les

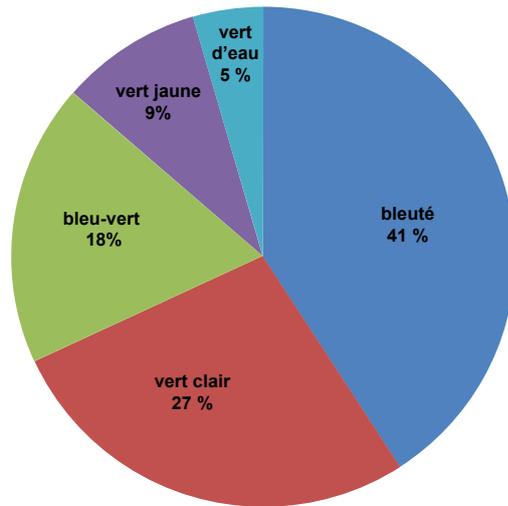


Fig. 4 Distribution des verres par couleur (période 1)
(© A. Louis, Inrap)

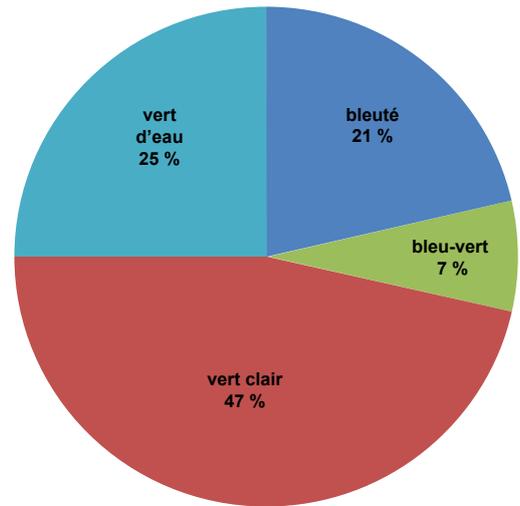


Fig. 5 Distribution des verres par couleur (période 2)
(© A. Louis, Inrap)

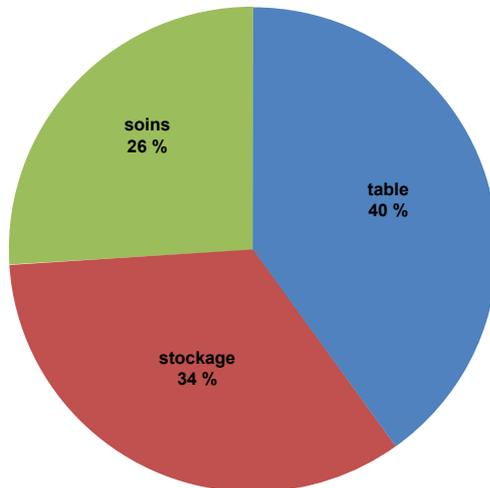


Fig. 6 Répartition des verres par catégorie fonctionnelle (période 1) (© A. Louis)

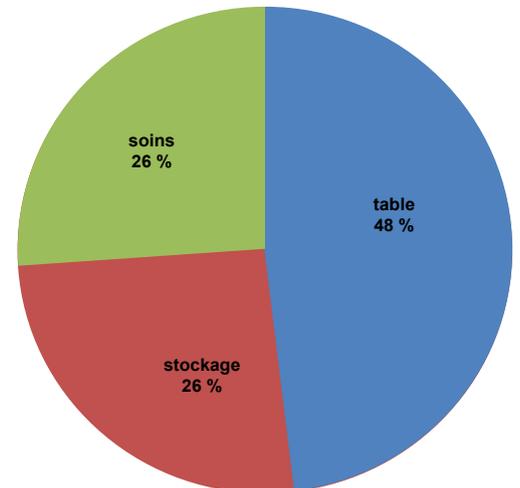


Fig. 7 Répartition des verres par catégorie fonctionnelle (période 2) (© A. Louis)

réipients de stockage, les réipients de soins du corps. Elles sont présentes sur toute la période d'utilisation de la nécropole. L'évolution de ces catégories, d'une période à l'autre, est marquée par la progression des réipients de soins du corps qui passe de 9 à 19 % et un léger recul des réipients de stockage de 34 % à 26 % tandis que les réipients de table restent constants entre 40 % et 48 % (**fig. 6 et 7**).

Dès la période 1, la vaisselle de table est composée, à part égale et majoritairement, de verres de consommation des boissons (47 %) et de verres de service des boissons (40 %), complétés par des verres de présentation des aliments solides (13 %). À la période suivante, ce dernier groupe de vaisselle tend à disparaître (3 %) et le vaisselier en verre du IV^e s. apr. J.-C. n'est plus constitué que de réipients de consommation et de service des boissons (48 % et 49 %).

Les réipients de consommation des boissons correspondent essentiellement à des gobelets mais, à la période 1, les types sont assez variés entre gobelets à base discoïde (Is 109), gobelets à panse bulbeuse (Is 131), bols apodes ovoïdes (Is 96) et gobelets tronconiques (Is 106) tandis qu'à la période 2, les gobelets à base discoïde et

les bols apodes ovoïdes, présents jusqu'alors en faible quantité, deviennent exclusifs.

Les réipients de service d'abord composés de flacons ovoïdes apodes (AR 146.1), de bouteilles sphériques à col entonnoir (Is 104) et de cruches basses (AR 167) sont ensuite remplacés par des réipients de gabarit plus haut avec des bouteilles à panse carénée ou sphérique et avec des cruches hautes à pied discoïde (Is 129).

Enfin, au sein des réipients de présentation des aliments, les assiettes à paroi moulurée sont remplacées par des coupes apodes à bord en esse (Is 116).

La vaisselle de stockage de la période 1 est composée de bouteilles prismatiques et de barillets. À la période suivante, les bouteilles prismatiques disparaissent au profit des barillets avec l'apparition des barillets à deux anses.

Les éléments de soins du corps présentent des changements relatifs. Les flacons cylindriques (Is 102) et les aryballes sphériques (Is 67), bien représentés à la période 1, diminuent, voire disparaissent à la période suivante au profit des balsamiques à panse ovoïde (AR 146) qui augmentent et des pots sphériques qui font leur apparition.



Fig. 10 Dépôt de verreries en coffre (I014) (© Service Archéologie Préventive Amiens Métropole)

de double contenant, d'étagères ou de coffre pour les offrandes (fig. 8 à 10). Plus des deux tiers des sépultures ont livré du mobilier (30 % de tombes sans objet), parmi lequel le verre arrive en position dominante suivi par la céramique (et 15 % pour la parure, 18 % d'offrandes animales) et quelques éléments de jeux et coffrets. Les sépultures comportaient une à sept verreries, parfois mises en scène par un contenant spécifique (étagère, coffre). À noter que la céramique présente jusqu'à cinq objets.

Plusieurs auteurs ont tenté de proposer des hypothèses sur les interprétations funéraires et ce qu'elles reflètent (Ferdrière 2004, Friedhoff 1989). En effet, certaines tombes, en plus de

leur mise en scène, présentent une qualité ou une quantité d'objets accompagnant le défunt qui les distinguent et permettent d'envisager un marqueur de richesse, même dans des régions où l'objet en verre est réputé peu onéreux à l'image de la Champagne (Louis, in Delor-Ahü *et al.* 2013) (fig. 11). À Amiens, dans la nécropole de la Citadelle, si aucune tombe n'est matérialisée par un tombeau, trois possèdent un sarcophage en plomb ; une est structurée par des poteaux internes et donc un possible édicule ; une autre présente une niche. Enfin, plusieurs possèdent des dimensions hors normes. Toutes ces tombes comportent, de surcroît, un mobilier céramique ou céramique et verre de très bonne qualité et nombreux, comme t.021, t.069, t.014, pour n'en nommer que trois. Il est intéressant, dans ce cadre, de remarquer que d'autres sarcophages, cette fois-ci en pierre, ont été découverts en 1962 au sommet du coteau, suggérant une zone de défunts plus riches dans un espace plus proche de la voie principale et situé plus haut sur le coteau. Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure cet espace funéraire situé à mi-pente, et pour certaines tombes à plus de 20 ou 30 m de la voie qui mène à Boulogne-sur-Mer, évoque la richesse de ses occupants et, dans ce cas, la place de ces offrandes en verre. Ne pouvons-nous pas imaginer une graduation de l'importance sociale à travers les offrandes, la qualité de la tombe et la place dans la nécropole ou la proximité de la voie ou des chemins funéraires ?

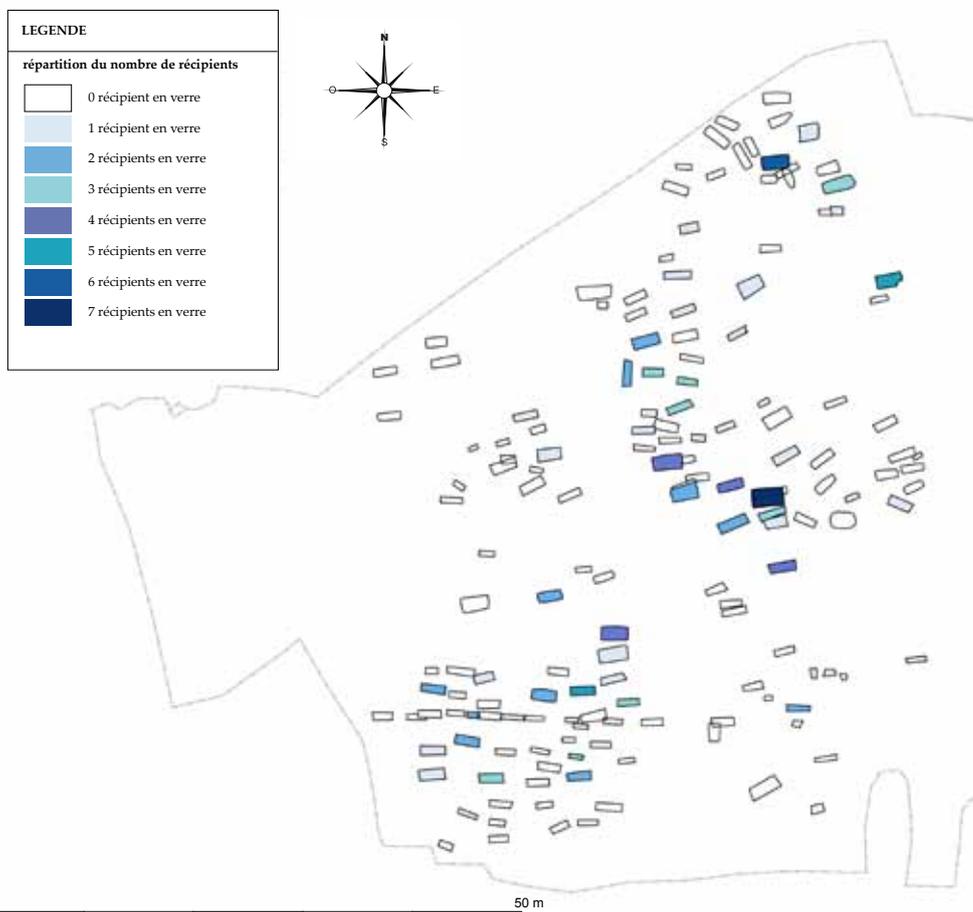


Fig. 11 Carte de répartition des sépultures selon la quantité de verres (© B. Pandolfi, H. Gautier, Service archéologie préventive Amiens Métropole)

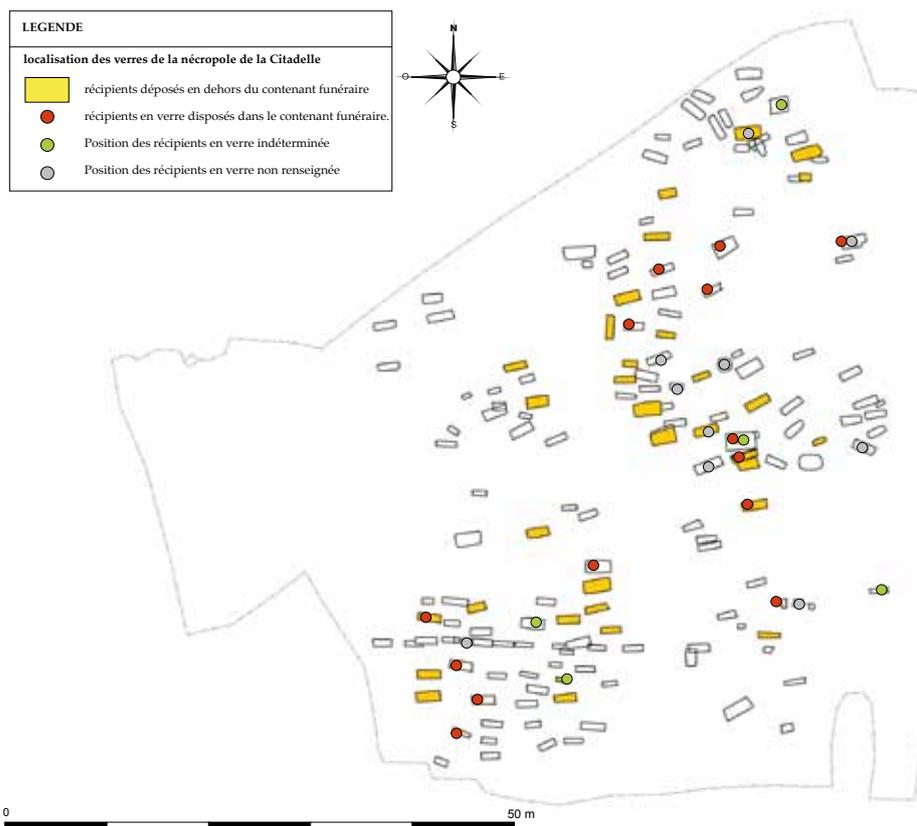


Fig. 12 Emplacement des dépôts funéraires
(© B. Pandolfi, H. Gautier, service archéologie préventive Amiens Métropole)

- Composition des dépôts funéraires

Les offrandes sont le plus souvent disposées hors du cercueil (68 %) dont 31 % sur le contenant et 53 % hors du contenant et déposées pour 29 % aux pieds et autant au niveau du crâne, rares étant les localisations sur les flancs (**fig. 12**).

Les parures, peu nombreuses et peu recherchées, ne permettent pas à elles seules de discriminer certaines sépultures. Les tombes d'enfant sont celles qui en contiennent le plus.

La rupture chronologique entre le III^e et le IV^e s. apr. J.-C. se ressent dans l'organisation des dépôts funéraires. Ainsi, les tombes précoces comprennent un dépôt souvent abondant composé de mobiliers variés associant céramique, verre, parure, objets métalliques et restes fauniques, disposés essentiellement en dehors du cercueil et, de préférence, sur le couvercle. En revanche, les dépôts des sépultures postérieures tendent à s'amenuiser et à être moins variés, constitués principalement de vaisselle en céramique et en verre, au détriment des monnaies et des objets métalliques.

La réduction de la quantité d'objets est telle que certaines tombes ne contiennent qu'un unique récipient en verre ; ce dernier groupe de sépultures semble constituer une troisième phase chronologique, située dans la seconde moitié du IV^e s. apr. J.-C., mais le nombre de sépultures de ce type est trop faible pour que l'on puisse être catégorique sur cette datation.

- Le verre dans les dépôts funéraires

La nécropole de la Citadelle se distingue par un nombre de verres plus important que la moyenne.

En effet, les observations faites sur les nécropoles de Picardie datées de la fin du III^e s. et du début du IV^e s. apr. J.-C. ont montré que la quantité de verres par tombe est souvent faible, un à deux récipients, trois au maximum. Or, à la Citadelle, plusieurs tombes présentent cinq vases et plus.

Cinq schémas de dépôts de la vaisselle en verre ont été mis en évidence.

Le premier, qui concerne les tombes de la fin du III^e s. apr. J.-C., est constitué d'un mobilier abondant, disposé à l'extérieur du cercueil, souvent sur le couvercle et parmi lequel est située la vaisselle.

Le deuxième schéma est également caractérisé par un mobilier abondant placé à l'extérieur du cercueil, mais de préférence à proximité du crâne ou des pieds, et par un service de vaisselle complémentaire.

Le troisième schéma correspond à une alternative du second schéma avec un dépôt mixte, placé vers le crâne ou vers les pieds mais dans lequel le verre est séparé du reste du mobilier, notamment de la vaisselle en céramique.

Le quatrième schéma est représenté par un dépôt non mixte, composé uniquement de récipients en verre en quantité abondante. La sépulture 69 comprend un gobelet, un flacon, un barillet, un balsamaire et une bouteille en verre, tous localisés le long de la paroi orientale de la fosse à proximité du crâne.

Enfin, le dernier schéma se compose du dépôt d'un unique récipient en verre, placé près du crâne ou près des pieds (t. 27, t.38).

- Le verre dans le service funéraire

Afin de compléter le propos précédent, l'étude de la céramique montre qu'il s'agit majoritairement de vaisselle à boire dont 40 % d'objets en lien avec le repas funéraire. 81 vases en terre cuite ont été déposés dans 48 tombes, soit une moyenne de 1,6 vase par tombe, mais avec une majorité de tombes contenant un vase en terre cuite et d'autres offrandes (Corsiez à paraître).

Dans les assemblages de la fin du III^e s. apr. J.-C., la vaisselle en verre et en céramique est soit complémentaire (un récipient à boire en céramique et un récipient à verser en verre), soit identique (deux récipients à boire, deux récipients à verser, etc). Dans les cas du schéma 1, les récipients en verre et en céramique sont complémentaires et sont liés à la boisson ; ils sont souvent disposés côte à côte pour former le service de banquet. Dans la tombe 55, par exemple, contient : un barillet, un gobelet et une cruche en verre, un gobelet en céramique. Dans la tombe 58, sont disposés un barillet en verre, une cruche et deux gobelets en céramique. Idem dans les cas du schéma 2, comme dans les tombes 47 et 112, où une cruche en céramique, un gobelet et une bouteille en verre sont associés.

Dans les assemblages du IV^e s. apr. J.-C., cette règle peut être modifiée. Dans les dépôts du troisième groupe, vaisselle en verre et vaisselle en céramique s'opposent par la fonction et la position des récipients. Ainsi, dans la tombe 127, les céramiques destinées à la présentation des solides (assiettes et plats) sont placées dans un angle de la sépulture tandis que le verre lié à la boisson est déposé dans l'angle opposé, certainement dans un coffre en bois. La distinction de fonction peut également se faire entre récipient de table en céramique et récipient de soins en verre (t. 04).

Dans les dépôts du schéma 4, qui ne contient que des récipients en verre, l'assemblage fonctionnel est complet avec deux vases à verser, deux vases de stockage des liquides, un vase à boire et deux vases de soins du corps comme la tombe 14 qui a livré deux cruches, un barillet, une bouteille, un gobelet, un pot à onguent et un balsamaire.

Les dépôts uniques du groupe 5 correspondent à un vase à verser - une cruche dans la tombe 27- ou à un vase de consommation des boissons - un gobelet dans la tombe 19.

- Détournement de fonction

Deux sépultures ont livré deux petits miroirs en verre (t. 93, t. 53). Ces objets de forme circulaire sont découpés à la pince dans la panse de récipients à panse sphérique, façonnés dans des matériaux respectivement incolore et incolore verdâtre. Le miroir de la tombe 93 est placé le long de la paroi de la fosse avec le reste du mobilier funéraire constitué des effets personnels du défunt (objets en os, chaussures). La surface intérieure de ces récipients est enduite de plomb réfléchissant.

Conclusion

Cette étude documente l'importance de la vaisselle en verre dans cette nécropole du nord de la Gaule qui est également la plus grande nécropole d'Amiens au Bas-Empire au nord de la ville de *Samarobriva*.

L'évolution des catégories techniques est conforme à ce que l'on a déjà pu observer sur les nécropoles du nord de la France (Louis 2012, Louis 2015), à savoir un changement de faciès technique au détour du IV^e s. apr. J.-C. avec une forte diminution des verres de composition au cuivre pour ceux de composition HIMT dont la teinte privilégiée reste le vert clair. Les assemblages typologiques et fonctionnels suivent également une évolution avec une diminution du nombre de types dans l'assemblage et une préférence pour les vases à boire et à verser.

On note également une corrélation entre verre, période et évolution des pratiques funéraires. Ainsi, plus on avance vers la fin de l'Antiquité, plus le nombre d'objets dans la tombe diminue et plus le verre est systématiquement sélectionné. Il apparaît comme le matériau funéraire privilégié.

Bibliographie

Binet 2015 : Binet (E.) : *Amiens (Somme), îlot de la Boucherie*, Rapport de fouilles, 2015.

Binet à paraître : Binet (E.) : *Amiens (Somme), La caserne Dejean*, rapport de fouilles, à paraître.

Corsiez à paraître : Corsiez (A.) : «La céramique de la nécropole de la Citadelle», in : Millereux-Le Béchenec (J.) dir. : *Rapport de la fouille de la Citadelle à Amiens (Somme)*, à paraître.

Delor-Ahü et al. 2013 : Delor-Ahü (A.), Louis (A.), Fort (B.) : « La pratique funéraire à l'échelle de la tombe, la relation mobilier, traitement du corps et défunt », in : Paresys (C.), Legoff (I.) : *La société antique : paysages et pratiques funéraires en Champagne-Ardenne*, *Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, t. 106, 2013, n°2, 77-110.

Favart à paraître : Favart (C.), Étude anthropologique de la nécropole de la Citadelle, in : Millereux-Le Béchenec (J.) dir. : *Rapport de la fouille de la Citadelle à Amiens (Somme)*, à paraître.

Ferdière 2004 : Ferdière (A.) : « Archéologie funéraire et société en Gaule romaine, interprétation ou surinterprétation », in : Baray (L.) dir. : *Archéologie des pratiques funéraires, approches critiques. Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001* (Glux-en-Glenne, Bibracte 2004, 121-129) (Bibracte 9)

Friedhoff 1989 : Friedhoff (U.) : « Beigaben aus Glas in Körpergräbern des Späten 3. Und 4. Jahrhundert : ein Indiz für der sozialer Status des Bestatten ? », *Kölner Jahrbuch*, 22, 1989, 181-188.

Gemehl 2000 : Gemehl (D.) : *Amiens, La Citadelle, Étude d'impact*, 2000.

Louis 2012 : Louis (A.) : «La place du mobilier en verre dans les sépultures gallo-romaines de Champagne-Ardenne (France)», in : *Actes du 18^e congrès de l'Association internationale pour l'Histoire du verre, Thessalonique, 21-25 septembre 2009*, 190-196.

Louis 2015 : Louis (A.) : « Les récipients en verre des inhumations de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Picardie (France) », in : *Actes du 19^e congrès international de l'AIHV, Piran (Slovénie), 21-25 septembre 2012*, 2015.

Millereux à paraître : Millereux-Le Béchenec (J.) : *Amiens (Somme), fouille de la Citadelle*, Rapport de fouilles, à paraître.